

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Parcours Chargé de développement entreprises et territoires

Master Gestion des territoires et développement local

- > Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- > Ouvert en alternance : Oui
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Le Master Gestion des territoires et développement local parcours Chargé de développement entreprises et territoires forme aux métiers du développement local, tant du point de vue des collectivités territoriales que des associations, des entreprises ou des acteurs de l'accompagnement et du conseil.

La pluridisciplinarité géographie-économie-gestion est l'une des pierres angulaires de ce parcours. Assurer une mission au sein des territoires suppose de mobiliser des compétences transversales : diagnostiquer, piloter, manager, innover tout en ayant une très bonne connaissance des nouveaux supports numériques et des enjeux sociétaux. L'originalité du parcours CDET tient à une approche innovante des territoires et à la souplesse thématique d'ateliers construits avec les acteurs professionnels : nouveaux enjeux du développement et de l'aménagement ; nouvelles pratiques de management public ; solidarités et participation citoyenne.

Objectifs

L'objectif est de former des cadres capables de s'adapter aux grandes mutations institutionnelles, sociales et économiques des territoires. Il s'agit d'aborder chaque étudiant ou stagiaire selon une logique de parcours de compétences individualisé intégrant les spécificités de son profil d'une part et son projet professionnel ou de réorientation professionnelle d'autre part.

Ce parcours individualisé se construit avec l'aide d'une équipe pédagogique motivée et compétente dans des domaines transversaux : l'attractivité économique, résidentielle, récréative des territoires ; les réformes institutionnelles (métropoles, communes nouvelles...) ; l'aménagement urbain et rural ; l'habitat et les mobilités ; l'innovation sociale et culturelle ; le management et le marketing.

Un parcours de préparation à une thèse doctorale ou CIFRE est également possible.

Savoir-faire et compétences

- Conduire un projet territorial ou d'aménagement ;
- Piloter l'innovation, redynamiser les territoires ;
- Réaliser des diagnostics territoriaux, des analyses prospectives, évaluer ;
- Maîtriser les techniques de planification territoriale (PLU, SCOT...) ;
- Valoriser les ressources immobilières et foncières ;
- Animer et manager les réseaux d'acteurs ;
- Promouvoir le territoire, communiquer ;
- Analyser un budget public, trouver des sources de financement innovantes.

Organisation

Ouvert en alternance

Type d'alternance : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Modalités d'alternance : 2 semaines / 2 semaines

Formation ouverte en Contrat de professionnalisation dès septembre 2019

Formation accessible en contrat d'apprentissage à partir de septembre 2020

Admission

Conditions d'admission

En Master 1

1) Le Master 1 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux, ni aux candidats titulaires uniquement de diplômes étrangers.

2) Étudiants titulaires d'une Licence ou Licence Pro de l'Enseignement Supérieur français du type Économie, Gestion, Droit Public, Géographie, Sociologie, Histoire, autres Sciences Sociales ; étudiants issus d'Écoles de Commerce (Bac +3 mini, *demande de validation d'études à remplir dans le dossier eCandidat*) :

[🔗 Candidatez via la plateforme eCandidat \(dates 2022 à venir\)](#)

En cas de sélection de votre dossier, les entretiens auront lieu les (dates à préciser).

Remarques :

Ce MI est accessible en Formation Continue pour les professionnels en recherche de compétences sur les thématiques abordées (niveau d'entrée L3, consultez au préalable la Direction de la Formation Continue de l'UA).

Pour les professionnels n'ayant pas le niveau d'études requis, une demande de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) doit être effectuée également auprès de la Direction de la Formation Continue de l'UA.

Ce MI est aussi accessible en alternance, c'est à dire soit en contrat de professionnalisation (niveau d'entrée L3, consultez au préalable la Direction de la Formation Continue de l'UA), soit en apprentissage (niveau d'entrée L3, consultez au préalable les responsables du Master).

Enfin, certains modules de ce MI sont accessibles en formation continue à la carte (prendre contact avec la Direction de la Formation Continue de l'UA).

En Master 2

1) Le Master 2 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux, ni aux candidats titulaires uniquement de diplômes étrangers.

2) Étudiants titulaires d'un Master 1 du type Économie, Gestion, Droit Public, Géographie, Sociologie, Histoire, autres Sciences Sociales ; étudiants issus d'Écoles de Commerce (Bac+4 mini, *demande de validation d'études à remplir dans le dossier eCandidat*) :

ATTENTION : sous réserve de places disponibles / les étudiants issus en interne du M1 GTDL étant prioritaires.

Info rentrée 2021 : aucun recrutement externe n'est possible en M2 GTDL pour la rentrée 2021 (plus de place disponible). Seuls les étudiants inscrits initialement en M1 GTDL et ayant validé leur M1 peuvent accéder au M2.

Remarques :

Ce M2 est accessible en Formation Continue pour les professionnels en recherche de compétences sur les thématiques abordées (niveau d'entrée M1, consultez au préalable la Direction de la Formation Continue de l'UA).

Pour les professionnels n'ayant pas le niveau d'études requis, une demande de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) doit être effectuée également auprès de la Direction de la Formation Continue de l'UA.

Ce M2 est également accessible en alternance, c'est à dire soit en contrat de professionnalisation (niveau d'entrée M1, consultez au préalable la Direction de la Formation Continue de l'UA), soit en apprentissage (niveau d'entrée M1, consultez au préalable les responsables du Master).

Certains modules de ce M1 sont aussi accessibles en formation continue à la carte (prendre contact avec la Direction de la Formation Continue de l'UA).

Enfin, ce M2 peut-être obtenu par le biais d'une VAE (consulter la Direction de la Formation Continue de l'UA).

Public cible

ANNONCE :

Une réunion d'information est proposée via l'application Teams le 16 mars 2021 à 18h.

Pour accéder directement à cette réunion : [cliquez ici](#)

Capacité d'accueil

20 étudiants en M1 GTDL

Et après

Insertion professionnelle

Exemple de postes occupés :

- Chargé d'études dans les chambres consulaires (CCI, Chambres des métiers...)
- Chargé de développement économique auprès des ECPI (métropoles, communautés urbaines et d'agglomération, communauté de communes et communes nouvelles etc.)
- Animateur de chartes de pays
- Chargé de développement culturel
- Chargé de mission de développement de zones d'activités
- Animateur de Pôles de Compétitivité et autres systèmes productifs locaux

- Chargé de projet en gestion urbaine de proximité
- Chargé de projet dans les structures culturelles, associations, entreprises, mécénat
- Chargé d'études en agence d'urbanisme
- Chargé d'aménagement en agence d'urbanisme
- Chargé d'études en bureau d'études
- Cartographe
- Consultant dans des cabinets privés (urbanisme commercial...)
- Chargé de mission dans les Ministères
- Conseiller en création et accompagnement d'entreprises
- Chargé de mission affaires sociales et action sociale
- Chargé de projet de développement social urbain
- Chef de projet contrat de ville
- Chargé d'affaires
- Consultant en évaluation de politiques publiques économiques, sociales, culturelles
- Chargé de mission ou d'études dans les observatoires culturels
- Animateur commerces centres urbains et centres bourgs

Infos pratiques

Contacts

Isabelle Leroux

✉ isabelle.leroux@univ-angers.fr

Emmanuel Bioteau

✉ emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

Contact administratif

Scolarité Masters Économie

✉ masters.economie@contact.univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers